



Assemblée générale

Cinquante-septième session

Première Commission

2^e séance

Jeudi 4 octobre 2001, à 10 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Erdős (Hongrie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Attentats terroristes aux États-Unis

Le Président (*parle en anglais*) : D'emblée je voudrais, au nom de tous les membres de la Commission, aussi bien qu'en mon nom propre, présenter les sincères condoléances de la Commission au Gouvernement et au peuple des États-Unis pour la terrible perte en vies humaines et en biens matériels qu'ils ont subie à la suite des attentats terroristes barbares et insensés qui ont été perpétrés à New York, Washington et ailleurs le 11 septembre. Je tiens aussi à exprimer notre profonde sympathie aux familles des victimes et à la population de New York. Je demande aux membres d'honorer la mémoire des personnes innocentes qui ont perdu la vie au cours et à la suite de ces attentats.

Les membres de la Commission observent une minute de silence.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer nos travaux en souhaitant chaleureusement la bienvenue à toutes les délégations participant aux débats de la Première Commission à la présente cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. Je ne doute pas que nous travaillerons de façon constructive au cours de la présente session.

Je suis reconnaissant à toutes les délégations de la confiance qu'elles ont placée en moi et en mon pays en m'élisant Président de cette importante Commission. Je m'efforcerai d'accomplir les tâches qui nous attendent d'une manière qui justifiera la confiance que les membres m'ont si généreusement accordée.

Je tiens à dire combien je suis reconnaissant à l'Ambassadeur U Mya Than du Myanmar pour le geste généreux qu'il a eu à mon égard en proposant ma candidature pour la présidence lors de la première séance de la Commission. Je prie le représentant du Myanmar de bien vouloir transmettre, au nom de la Commission et en mon nom propre, nos félicitations et notre reconnaissance à l'Ambassadeur U Mya Than pour la manière exemplaire dont il a présidé les débats de la Première Commission à la cinquante-cinquième session.

Au moment où je prends mes fonctions, je dois dire que je compte sur la coopération et l'aide de l'ensemble des membres de la Commission ainsi que sur l'expérience précieuse, les connaissances et la compétence du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Jayantha Dhanapala, du Secrétaire général adjoint pour les affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, M. Chen Jian, du Secrétaire de la Première Commission, M. Mohammad Sattar, et de ses collègues du Secrétariat qui, j'en suis sûr, contribueront grandement au succès de nos travaux. Je sais que la Première

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Commission profitera de leur expérience, et je compte sur leur appui dans l'examen des nombreuses questions dont nous sommes saisis.

Je sais fort bien que les tâches confiées à notre Commission sont complexes et multidimensionnelles, mais, avec l'aide, les conseils et l'indulgence des membres, je compte m'acquitter de mes responsabilités avec détermination et impartialité pour que nos travaux se déroulent de manière harmonieuse et que nos efforts permettent aux travaux de la Première Commission d'aboutir. Les tâches qui nous attendent ne sont pas aisées; par conséquent je compte sur la coopération totale et précieuse de toutes les délégations.

Élection des membres

Le Président (*parle en anglais*): Avant de procéder à l'élection des membres du Bureau, je voudrais attirer l'attention de la Commission sur la décision prise par l'Assemblée générale à sa séance, qui s'est tenue par une belle journée du 22 septembre 1971, au sujet de la procédure pour l'élection des bureaux des grandes commissions. Aux termes de cette décision, les présentations de candidats doivent être limitées à une déclaration par candidat, après quoi la Commission doit procéder immédiatement à l'élection. La Commission suivra par conséquent cette même procédure aujourd'hui. Cela dit, nous allons maintenant passer à l'élection des membres du Bureau.

M. Maandi (Algérie) (*parle en arabe*): Je laisserai à l'Ambassadeur et Représentant permanent de mon pays, M. Abdallah Baali, vous présenter en temps opportun, Monsieur le Président, les félicitations de ma délégation, à l'occasion de votre élection à la présidence de la Commission du désarmement et de la sécurité internationale. Je voudrais saisir cette occasion pour vous exprimer notre joie profonde de vous voir présider la présente Commission et suis convaincu que votre présidence viendra s'ajouter à la belle liste des succès que vous avez enregistrés jusqu'à présent. J'aimerais vous assurer également que ma délégation est prête à coopérer pleinement avec vous. Je vous fais mes vœux de grand succès.

Je voudrais également vous transmettre les salutations de l'Ambassadeur Abdelkader Mesdoua qui était le Vice-Président de cette commission au cours de la session précédente.

C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de proposer aujourd'hui la candidature de M. Lee Kie-

cheon, Conseiller de la Mission de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies, à la vice-présidence de la Première Commission durant la présente session. M. Lee a occupé des postes de grande responsabilité au Ministère des affaires étrangères de la République de Corée. Il était, de 1990 à 1992, Directeur adjoint chargé des questions relatives à l'Organisation des Nations Unies. Il a ensuite été Directeur de la planification de l'information et Directeur pour les questions économiques liées à l'Organisation des Nations Unies, de 1996 à 1997. Il a ensuite été le Directeur pour les affaires du désarmement et les questions nucléaires de 1998 à 1999. M. Lee a également occupé un poste au sein de la Mission de son pays à Vienne (Autriche), en qualité de Conseiller auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique et autres organisations internationales, de 1994 à 1995, avant d'être nommé auprès de la Mission permanente de la République de Corée à New York, Conseiller pour les affaires de désarmement et de sécurité internationale, poste qu'il occupe à ce jour.

Il faudrait également noter que M. Lee est entré dans le corps diplomatique en 1979. Sa vaste expérience et ses compétences dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale ne peuvent donc que renforcer et soutenir sa candidature. Je suis confiant que s'il assume le poste de vice-président de notre commission, il fera beaucoup pour appuyer le Président. J'espère de ce fait que la candidature de M. Lee Kie-cheon sera soutenue par toutes les délégations au sein de notre Commission.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Algérie d'avoir présenté la candidature de M. Lee Kie-cheon de la République de Corée au poste de vice-président de la Première Commission. Je tiens également, par son entremise, à exprimer à mon bon ami, M. Abdelkader Mesdoua, les remerciements de la Commission pour la façon remarquable dont il s'est acquitté de ses fonctions et pour sa précieuse contribution aux travaux de la Première Commission en sa qualité de Vice-Président l'année dernière.

En l'absence d'autres candidatures, je considérerai que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur et selon la pratique établie, la Commission souhaite s'abstenir de procéder au vote au scrutin secret et déclarer M. Lee Kie-cheon de la

République de Corée élu Vice-Président de la Première Commission par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

M. Guani (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, je voudrais exprimer la solidarité de mon pays à l'égard du Gouvernement et du peuple des États-Unis d'Amérique qui ont été victimes, le 11 septembre dernier, d'un acte de terrorisme insensé que nous désavouons catégoriquement en même temps que nous appelons à une action mondiale pour éliminer ce fléau.

Les travaux dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale sont particulièrement pertinents durant la présente session de l'Assemblée générale. Nous tenons à vous exprimer, Monsieur l'Ambassadeur Erdös, notre satisfaction de vous voir diriger nos travaux, et nous vous souhaitons plein succès. Nous voudrions également adresser nos félicitations à votre prédécesseur, l'Ambassadeur U Mya Than du Myanmar, pour la façon dont il a conduit nos travaux lors de la session précédente.

Alors que nous entamons cette nouvelle session, nous sommes heureux et honorés de pouvoir présenter la candidature de M. l'Ambassadeur, Milos Alcalay, à la vice-présidence de la Première Commission. Cette candidature bénéficie déjà de l'appui du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Nul n'est besoin de présenter l'Ambassadeur Alcalay. Bien qu'il ne soit que depuis peu Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, il a d'ores et déjà manifesté son éloquence et beaucoup contribué à nos activités en tant que Président du Comité pour l'information. En outre, nous sommes sûrs que sa contribution aux travaux de cette importante commission de l'Assemblée générale sera à la hauteur de sa grande expérience diplomatique, inter-parlementaire et universitaire acquise au long de nombreuses années de travail utile.

Au cours de sa carrière, qu'il a menée avec brio, nous avons été témoins de son éloquence au Parlement latino-américain et en tant que représentant à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Ses travaux universitaires, qui reflètent son adhésion à la pensée de Simon Bolivar, font également partie de notre processus d'intégration. Il a aussi représenté son pays en France, auprès de la Communauté européenne, en Roumanie, en Israël et, plus récemment, au Brésil.

Nous voudrions exprimer notre gratitude à l'Ambassadeur Alcalay. Nous espérons que ses travaux en qualité de vice-président de la Commission seront couronnés de succès. Nous adressons les mêmes vœux aux autres membres du Bureau.

En tant que représentant de l'Uruguay, je voudrais remercier mes collègues au sein du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes qui m'ont fourni l'occasion de les représenter pendant la cinquante-cinquième session. Je sais gré à mes collègues M. Abdelkader Mesdoua de l'Algérie, Mme Petra Schneebeauer de l'Autriche et M. Ratislav Gabriel de la Slovaquie de leur contribution compétente et productive aux travaux du Bureau.

Je voudrais exprimer tout particulièrement mes remerciements aux membres du Secrétariat de la Commission pour leur appui constant et inestimable. Je souhaite à M. Mohammed Sattar plein succès dans son entreprise. Enfin, je voudrais rendre hommage M. Lin Kuo-Chung qui a démontré son efficacité pendant de nombreuses années au sein de la Commission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Uruguay d'avoir présenté la candidature de l'Ambassadeur Milos Alcalay au poste de vice-président de la Première Commission. Je tiens à lui exprimer, au nom de tous les membres de la Commission, nos félicitations pour la compétence et l'efficacité dont il a fait preuve en dirigeant les délibérations de la Première Commission à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Puisqu'un seul candidat a été présenté et que je vais répéter ce que j'ai dit tout à l'heure, je considérerai que conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et selon la pratique établie, la Commission souhaite s'abstenir de procéder au vote au scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur Milos Alcalay élu Vice-Président de la Première Commission par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Autriche, M. Robert Mueller.

M. Mueller (Autriche) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Première Commission. Permettez-moi de vous assurer de la pleine coopération de la

délégation autrichienne dans l'accomplissement de votre tâche importante.

Au nom de ma collègue, Mme Petra Schneebauer, qui a pris ses nouvelles fonctions auprès du cabinet du Président de la République, je l'honneur et le plaisir de présenter la candidature de M. Stéphane De Loecker au poste de vice-président de la Première Commission.

En 1985, M. De Loecker est entré au Ministère des affaires étrangères du Royaume de Belgique. Après deux ans au cabinet du Ministre belge du Commerce extérieur, et en couvrant les questions économiques internationales, M. De Loecker est devenu Premier Secrétaire de la délégation de la Belgique auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Entre 1991 et 1993, M. De Loecker a été Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union de l'Europe occidentale à Londres. Entre 1993 et 1994 il fut administrateur au sein du Secrétariat de l'OCDE, où il était chargé de rédiger des études économiques sur l'Allemagne et la Grèce. Après trois ans comme Chargé d'affaires par intérim à l'Ambassade de Belgique au Burundi, M. De Loecker a servi son pays comme Ambassadeur en Éthiopie, Érythrée et Djibouti de 1997 à 1999. En même temps, il a exercé les fonctions d'Envoyé spécial de la Belgique dans la région des Grands Lacs. En 1999, il a brièvement interrompu le service diplomatique afin de relever un nouveau défi, à savoir la coordination des relations internationales pour la Coupe d'Europe de football, *Euro 2000*. Depuis septembre 2000, M. De Loecker assume les fonctions de Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies.

En guise de conclusion, je voudrais mentionner aussi que M. De Loecker est un bon exemple d'un diplomate de carrière qui n'a jamais oublié qu'il y a un monde au-delà du monde diplomatique. Ses divers intérêts extra-professionnels incluent la philosophie, l'opéra et la danse. Je suis également convaincu que ses intérêts additionnels, notamment le ski et l'alpinisme, lui donneront toute la persévérance nécessaire pour accomplir ses nouvelles tâches.

Donc, j'espère que cette Commission va élire M. De Loecker au poste de vice-président de la Première Commission. Je lui souhaite beaucoup de succès dans ces fonctions importantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Autriche d'avoir présenté la

candidature de M. Stéphane De Loecker de la Belgique au poste de vice-président de la Première Commission.

En outre, je souhaite exprimer, au nom de tous les membres de la Commission et en mon nom propre, nos félicitations à Mme Petra Schneebauer pour la compétence et l'efficacité dont elle a fait preuve en tant que Vice-Présidente l'année dernière.

Un seul candidat ayant été présenté, je considérerai que conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et selon la pratique établie, la Commission souhaite s'abstenir de procéder au vote au scrutin secret et déclarer M. Stéphane De Loecker élu Vice-Président de la Première Commission par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : J'adresse mes chaleureuses félicitations à M. Lee Kie-cheon, à l'Ambassadeur Milos Alcala et à M. Stéphane De Loecker pour leur élection aux postes de vice-président de la Première Commission. Je suis convaincu que leur grande expérience et leur connaissance des questions de désarmement seront d'une grande utilité à la Commission.

Élection du Rapporteur

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la République slovaque, M. Ratislav Gabriel, qui était Rapporteur de la Première Commission à la cinquante-cinquième session.

M. Gabriel (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter de votre élection à la présidence de cette importante commission. Je voudrais également féliciter les autres membres du Bureau de leur élection. Je vous souhaite plein succès dans vos importantes fonctions et je vous assure de la coopération de ma délégation dans les semaines à venir.

J'ai l'honneur et le plaisir de présenter aujourd'hui la candidature de S. E. l'Ambassadeur Sylvester Ekundayo Rowe, Représentant permanent adjoint de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies, au poste de rapporteur de la Première Commission.

M. Rowe a rejoint la Mission permanente en 1997 après une longue carrière de plus de 30 années au

Secrétariat de l'ONU. Il a été membre de la délégation de la Sierra Leone pendant les quatre sessions précédentes de l'Assemblée générale.

Ces quatre dernières années, il a également été le représentant de son pays au Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix et à la Commission du désarmement. Il a été Vice-Président de la Commission du désarmement en 1999 et membre de la délégation de la Sierra Leone à la Conférence d'examen de 2000 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

L'Ambassadeur Rowe a été membre de la délégation du Gouvernement lors des pourparlers de paix de 1999 avec le mouvement rebelle, le Revolutionary United Front, qui ont abouti à la signature de l'Accord de paix de Lomé. Il a été représentant suppléant à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et est actuellement représentant personnel du Président de la Sierra Leone au processus préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants.

Diplômé de l'Université de Syracuse, l'Ambassadeur Rowe est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de la City University de New York. Il est membre de la Société américaine de droit international et auteur d'articles et d'essais de séminaires sur le non-alignement, sur les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et sur les aspects juridiques des activités de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest.

Je propose donc que l'Ambassadeur Rowe soit élu au poste de rapporteur de la Commission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Slovaquie d'avoir présenté la candidature de l'Ambassadeur Sylvester Rowe de la Sierra Leone au poste de rapporteur de la Première Commission. Je le remercie également de son importante contribution aux travaux de la Commission l'année dernière à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, en tant que Rapporteur de la Première Commission.

Puisqu'il n'y a pas d'autre candidature au poste de rapporteur, puis-je considérer que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur et selon la pratique établie, la Commission souhaite s'abstenir de procéder au vote au scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur

Sylvester Rowe de la Sierra Leone élu Rapporteur de la Première Commission par acclamation?

Je n'entends pas d'objections.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je félicite chaleureusement l'Ambassadeur Sylvester Rowe de son élection au poste de rapporteur de la Première Commission, et je l'invite à prendre la place qui lui est réservée à cette tribune.

À ce stade, alors que notre collègue prend place à la tribune, je voudrais attirer l'attention des membres de la Commission sur l'article 110 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, qui se lit comme suit :

« Les félicitations adressées aux membres du Bureau d'une grande commission ne sont présentées que par le Président de la session précédente – ou, en son absence, par un membre de sa délégation – après que tous les membres du Bureau de ladite commission ont été élus. »

C'est ce que nous venons de faire. En conséquence, conformément à l'article 110 du Règlement intérieur, je donne maintenant la parole au représentant du Myanmar, l'Ambassadeur Kyaw Tint Swe, qui va faire une déclaration à la Première Commission.

M. Swe (Myanmar) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom de la délégation du Myanmar et au nom de mon ami et collègue, l'Ambassadeur U Mya Than, Président sortant de la Première Commission, je voudrais vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de la Première Commission durant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale. C'est pour moi un grand plaisir que de vous voir à la tête de cette importante Commission. Je suis convaincu que sous votre direction avisée et grâce à votre dévouement à la cause du désarmement, les délibérations de la Première Commission seront couronnées de succès.

Je voudrais féliciter également les trois Vice-Présidents : M. Milos Alcalay, Représentant permanent du Venezuela; M. Stéphane De Loecker, Ministre plénipotentiaire et Représentant permanent adjoint de la Belgique; M. Lee Kie-cheon, Conseiller à la Mission permanente de la République de Corée; et le Rapporteur, M. Sylvester Ekundayo Rowe,

Représentant permanent adjoint de la Sierra Leone, pour leur élection bien méritée à leurs postes respectifs.

Nous sommes privilégiés d'avoir une équipe particulièrement compétente en charge de nos travaux de la Première Commission à ce moment important. Dans notre quête de la paix et de la sécurité, l'importance et l'urgence de parvenir à un désarmement total et complet sont plus grandes que jamais.

Je tiens à assurer la Commission qu'elle peut compter sur la pleine coopération de ma délégation dans ses efforts pour contribuer à cette noble cause. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer à nouveau notre reconnaissance à tous les membres des délégations de leur soutien inconditionnel, sans lequel nous n'aurions pas obtenu les résultats positifs enregistrés pendant notre présidence à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : C'est, à l'évidence, une grande source de satisfaction pour moi que le représentant du Myanmar se soit engagé à coopérer avec les membres du Bureau de la Commission et à leur apporter son appui dans l'exercice de leurs fonctions.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée, M. Lee Kie-cheon.

M. Lee Kie-cheon (République de Corée), Vice-Président de la Commission (*parle en anglais*) : Je suis honoré d'exercer les fonctions de Vice-Président de la Première Commission. La Commission évaluera la situation s'agissant de la sécurité mondiale et traitera de toutes les questions de désarmement de cette année.

Nous avons mené de longs débats sur le rôle de la Première Commission. Certains ont dit que cette Commission était précieuse du fait de son caractère international, parce qu'elle permet une représentation universelle et permet à chaque État Membre d'aborder ses propres questions de sécurité et de désarmement. D'autres ont dit que cette Commission n'était qu'une autre machine à parler qui ne produit rien de substantiel et où les débats sur certaines questions tendent à être trop politisés.

Cela fait plusieurs années que je participe aux activités ayant trait aux questions touchant l'Organisation des Nations Unies, et j'ai abouti à deux conclusions. La première est que la Première Commission demeure la commission la plus

spécialisée, la plus efficace et dont la fonction est la mieux définie. Ma seconde conclusion est que, s'agissant des problèmes de désarmement et de sécurité, nous devrions toujours avoir une vue à long terme du fait de la nature sensible de ces questions.

Le grand nombre de résolutions adoptées par vote montre clairement l'importance que chaque délégation attache aux questions abordées dans cette Commission.

L'année dernière, nous avons enregistré plus de reculs que de progrès en ce qui concerne le désarmement multilatéral et le contrôle des armements. Nous vivons maintenant dans un monde où il y a des interactions plus grandes entre les personnes et les pays grâce aux progrès technologiques et à la mondialisation. Toutefois, certains pays connaissent toujours des conflits, et la communauté internationale est confrontée à la menace des armes de destruction massive.

En outre, les attaques terroristes perpétrées contre les États-Unis il y a quelques semaines ont redéfini la notion de menace à la sécurité au XXI^e siècle. À cet égard, la Première Commission doit jouer un rôle important en tant que forum universel où les États Membres peuvent contribuer à la promotion de la paix et de la sécurité en identifiant les nouvelles menaces à la sécurité et en revitalisant le processus de désarmement multilatéral et de contrôle des armements.

Je serais heureux d'apporter ma modeste contribution au renforcement du rôle de la Première Commission au cours de la prochaine année.

Le Président (*parle en anglais*) : J'attends avec intérêt la coopération active du représentant de la République de Corée, Vice-Président de cette Commission, et je suis certain que je peux compter sur son aide.

Je donne la parole au représentant du Venezuela, Vice-Président de la Commission.

M. Alcalay (Venezuela), Vice-Président de la Commission (*parle en espagnol*) : Je voudrais, tout d'abord, remercier très sincèrement le représentant de l'Uruguay des paroles généreuses qu'il m'a adressées. Je suis également heureux de féliciter sincèrement l'Uruguay de son travail magnifique et efficace à la vice-présidence de la Première Commission, aux côtés des autres membres du Bureau qui nous ont représentés ici durant la cinquante-cinquième session ordinaire.

D'autre part, je voudrais également dire combien je me sens honoré de travailler avec le Président de la Commission, M. André Erdős, l'Ambassadeur de la Hongrie, pour nous acquitter de l'importante responsabilité qui nous est confiée. Grâce à son expérience diplomatique, et avec les représentants de la République de Corée et de la Belgique et le Rapporteur, le représentant de la Sierra Leone, nous devons travailler avec un sens élevé de responsabilité et de l'importance de notre tâche durant la présente cinquante-sixième session de l'Assemblée générale.

En effet, comme l'a dit le Président dans son intervention, nous traversons des moments de profonde consternation. Nous avons à juste titre commencé nos travaux par une minute de silence. Nous avons commencé les travaux de cette Commission sous de bons auspices le 12 septembre, lorsque le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, quelques heures après, ont exprimé à l'unanimité dans une résolution la position de la communauté internationale.

Cette Commission doit jouer un rôle important pour contribuer à la paix et la sécurité internationales, parce que l'ordre du jour que nous avons adopté comporte une tâche essentielle et un défi à relever au cours de nos travaux. Les yeux du monde sont fixés sur ce que l'Organisation des Nations Unies fera à ce sujet. L'ONU recevra de la part de cette Commission et de l'Assemblée générale une vision des questions qui sont véritablement au coeur de l'activité politique de l'Organisation, ainsi que la vision juridique que nous pouvons fournir, comme l'a dit un des orateurs qui m'ont précédé.

Je souhaite par conséquent exprimer notre volonté de coopérer et de collaborer avec tous les membres du Bureau et, surtout, avec tous les membres de la Commission dans des travaux qui, je l'espère, seront fructueux et menés efficacement. Parce que, en contribuant à l'efficacité de cette Commission, nous aiderons à bâtir un monde plus sûr, plus pacifique et plus prospère pour toute l'humanité.

Une fois encore, je souhaite exprimer non seulement mon émotion et mon enthousiasme, mais aussi ceux de mes collaborateurs de la délégation du Venezuela, en ce qui concerne mon élection.

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis certain que je peux compter sur l'aide et la coopération très actives du représentant du Venezuela, Vice-Président de la Commission. En même temps, je veux aussi le

remercier de tout coeur de ses importantes remarques relatives au contexte international dans lequel nous travaillons, dans les domaines essentiels des questions de sécurité et de sécurité internationale.

Je donne la parole au représentant de la Belgique, Vice-Président de la Commission.

M. De Loecker (Belgique), Vice-Président de la Commission : Je souhaiterais commencer par remercier de tout coeur tous les membres de notre Commission de m'avoir élu au Bureau. Qu'ils soient assurés que je ferai tout mon possible pour contribuer activement aux travaux de cette Commission.

Comme les membres l'ont entendu, dans mes fonctions antérieures, j'ai surtout eu l'occasion de me spécialiser dans les questions de défense européenne, et ce n'est que depuis l'année dernière, lors de ma prise de fonctions ici à New York, que j'ai été confronté de très près aux questions de défense au niveau mondial dont s'occupe cette Première Commission. C'est donc pour moi un défi que je tiens à relever.

Comme vient de le rappeler l'Ambassadeur du Venezuela, la session qui s'ouvre aujourd'hui sera amenée évidemment à relever de nombreux défis de taille en raison du nouveau contexte qui s'est créé le 11 septembre dernier à 9 heures du matin. Les conséquences de ces attentats sont considérables dans tous les domaines, et il est évident que nous devons en tenir compte aussi dans les activités de notre Commission.

Monsieur le Président, je souhaiterais terminer en disant que je suis particulièrement fier et heureux de travailler sous votre direction éclairée, ainsi qu'avec nos collègues du Bureau, les représentants du Venezuela, de la République de Corée et de la Sierra Leone.

Le Président (*parle en anglais*) : Une fois encore, je suis certain que je peux compter sur l'aide et la coopération très actives du représentant de la Belgique, Vice-Président de la Commission. Je voudrais dire, au passage, que bien évidemment, les questions de sécurité en Europe et dans le monde sont étroitement liées aujourd'hui, étant donné que nous vivons tous sur la même planète. L'expérience que le représentant de la Belgique a accumulée en Europe sera à coup sûr un grand avantage pour cette Commission dans les semaines à venir.

Je donne la parole au représentant de la Sierra Leone, le Rapporteur de la Commission.

M. Rowe (Sierra Leone), Rapporteur de la Commission (*parle en anglais*) : Avant tout, je vous remercie, Monsieur le Président et les membres de cette Commission, de m'avoir élu à cette très haute fonction. Ma délégation, une petite délégation, l'apprécie beaucoup et aimerait vous promettre sa coopération, ainsi qu'aux autres membres du Bureau. Nous travaillerons avec ardeur pour faire en sorte que la Commission atteigne ses objectifs durant cette session.

Ce n'est peut-être pas la Commission la plus importante de l'ONU ou de l'Assemblée générale, mais je pense qu'il est significatif que nous l'appelions Première Commission, parce que nous croyons que la sécurité est peut-être la question la plus importante et la préoccupation principale de l'humanité. Les événements du 11 septembre attirent également notre attention ce que nous devons accomplir et soulignent le fait que, lorsque nous parlons de guerre et de désarmement, nous devrions penser non seulement aux armes nucléaires, mais aussi aux armes classiques. Il est significatif également que les événements du 11 septembre attirent l'attention sur un autre type d'armes que je pourrais appeler les armes « non-classiques ».

Nous promettons notre appui. Nous avons une bataille ardue à mener et je pense que notre Commission peut apporter une contribution importante à la paix et la sécurité, non seulement dans les zones de conflit, mais aussi dans d'autres régions du monde. Nous avons un problème et nous croyons que le monde est en train de s'unir. C'est un monde plus petit. Quelle que soit votre force ou votre puissance militaire, nous vivons dans un monde interdépendant et la coopération et la bonne volonté doivent être la ligne directrice de toutes nos discussions.

J'espère que nous travaillerons ensemble et contribuerons à la sécurité internationale au cours des prochaines semaines.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai pris note très attentivement de vos remarques sur les armes non classiques. Étant donné que ces remarques ont été faites par un représentant de la Sierra Leone, je puis l'assurer que nous comprenons tous ses préoccupations. Je tiens également à le remercier d'avoir manifesté sa volonté de coopérer étroitement

avec moi et avec d'autres membres du Bureau de la Commission. Je suis certain que j'exprime non pas seulement mes propres sentiments mais également ceux des trois Vice-Présidents et du secrétariat de la Commission en disant que nous avons l'intention de travailler aussi efficacement que possible, en étroite coopération avec le Rapporteur et les autres membres du Bureau au cours de la présente session, sur les nombreuses questions importantes qui ont été mentionnées ici avant le début de nos travaux de fond et ce, même si la séance d'aujourd'hui porte sur l'organisation des travaux.

Organisation des travaux

Le Président (*parle en anglais*) : J'attire l'attention des membres sur le document A/C.1/56/1, qui contient une lettre datée du 19 septembre 2001, du Président de l'Assemblée générale m'informant de la décision prise à sa 3e séance par l'Assemblée générale de renvoyer à l'examen de la Première Commission les points 64 à 84 de l'ordre du jour, soit 21 points. Malgré le peu de temps dont nous avons disposé, selon la pratique établie et avec l'aide du Secrétaire de la Commission, M. Sattar, j'ai entrepris de nombreuses consultations officieuses avec des délégations particulières, dans toute la mesure du possible, concernant le programme de travail et le calendrier, qui figurent dans un autre document soumis à la Commission et publié sous la cote A/C.1/56/CRP.1. La Commission se souviendra que lors de nos consultations officieuses du mardi 2 octobre, j'ai demandé et obtenu l'accord ad referendum des membres concernant ce projet de programme de travail et de calendrier pour la Première Commission durant la présente session.

Cependant, avant de décrire plus en détail le programme de travail et le calendrier proposés, je voudrais souligner que le programme de travail et le calendrier ont été élaborés après avoir tenu compte d'une série d'initiatives prises ces dernières années, y compris la décision 52/416 B sur la rationalisation des travaux de la Commission prise par l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session. À cet égard, j'ai également tenu compte du paragraphe 36 de l'annexe à la résolution 51/241, qui se lit comme suit :

« La Première Commission et la Quatrième Commission ne siègeront pas en même temps; elles pourront envisager de se réunir l'une à la

suite de l'autre durant la session extraordinaire de l'Assemblée générale. »

Conformément à la pratique établie, la Première Commission commencera ses travaux de fond, comme l'indique le programme de travail et le calendrier proposés, le lundi 8 octobre 2001. Quant à la date de clôture des délibérations de la Commission, on se souviendra qu'en vertu de la même décision de l'Assemblée générale, il avait été convenu que la Première Commission ferait tous les efforts possibles pour mener et terminer ses travaux de fond en utilisant au mieux le temps qui lui est imparti en moins de 30 séances réparties sur cinq semaines au maximum.

Par conséquent, je mettrai tout en oeuvre, avec l'aide et la coopération de la Commission, bien sûr, pour achever les travaux de la Commission, comme le recommande le Bureau, le vendredi 9 novembre 2001. Je voudrais souligner que si nous achevons à temps les travaux de la Commission, l'Assemblée générale pourra examiner les rapports des grandes commissions, y compris celle-ci, au début du mois de décembre. Par conséquent, la session de fond de la Première Commission aura lieu, comme je l'ai mentionné, du lundi 8 octobre au vendredi 9 novembre, ce qui donne à la Première Commission un maximum de 31 séances pour examiner les points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale lui a renvoyés.

Je tiens à souligner ici que l'an dernier, la Commission avait à sa disposition le même nombre de séances, et qu'elle en a tenues 28 au total. Par conséquent, je suis certain que si nous faisons un véritable effort concerté pour utiliser pleinement et efficacement nos ressources, la Commission pourra s'acquitter de ses tâches sans difficulté au cours de cette session ordinaire.

Après les consultations que j'ai mentionnées plus tôt, et surtout en tenant compte de l'expérience des années précédentes, j'ai élaboré le programme de travail et le calendrier proposés dans le document CPR.1. On notera que l'examen des points renvoyés à la Première Commission se déroulera en trois phases, comme l'indique le programme de travail et le calendrier proposés.

Nos travaux comporteront trois phases. La Commission commencera sa session de fond par un débat général sur tous les points à l'ordre du jour portant sur le désarmement et la sécurité internationale qui lui ont été renvoyés. En tout, 11 séances – du 8 au

19 octobre – sont consacrées à ce débat général. Ce sera la première phase. À cet égard, je demande aux délégations de bien vouloir limiter la durée de leurs déclarations, dans la mesure du possible, à 15 minutes, pour permettre à toutes les délégations qui le souhaitent de participer au débat général dans le court délai dont nous disposons.

J'invite également les délégations qui souhaitent participer au débat général à bien vouloir s'inscrire sur la liste des orateurs le plus tôt possible pour que la Commission puisse utiliser pleinement et efficacement le temps et les services mis à sa disposition.

En outre, il convient de noter que la date de clôture de la liste des orateurs pour le débat général consacré à tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale a été fixée au lundi 8 octobre, à 18 heures.

La deuxième phase des travaux de la Commission sera consacrée à une discussion thématique sur des sujets spécifiques, ainsi qu'à la présentation et à l'examen de tous les projets de résolution et de décision qui seront présentés au titre de tous les points à l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale. Nous avons donc une discussion thématique et la présentation et l'examen de projets de résolution et de décision dans la deuxième phase. Cette phase se déroulera du 22 au 30 octobre, et au total, huit séances lui seront consacrées. J'espère qu'à ce stade des travaux de la Commission, les délégations feront des commentaires précis sur les questions examinées, afin que ce ne soit pas une simple répétition de ce qui aura été dit lors du débat général de la première phase. À cet égard, je voudrais informer les membres qu'afin de faciliter les travaux de la Commission et de donner aux délégations le temps nécessaire à leurs consultations, la limite pour le dépôt des projets de résolution et de décision sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale y relative a été fixée au jeudi 18 octobre à 18 heures. Avec la coopération des membres, j'ai l'intention de m'en tenir à cette limite pour le dépôt des projets de résolution.

Les délégations sont invitées à présenter leurs projets de résolution le plus tôt possible afin que d'autres délégations puissent chercher à obtenir des instructions nécessaires de leurs capitales et mener à bien les consultations appropriées. En outre, il faut absolument que les délégations déposent, dans les

meilleurs délais, les projets de résolution pouvant avoir des incidences sur le budget-programme afin de permettre au Secrétariat de prendre les dispositions nécessaires à temps. Cela permettrait également à la Commission de se prononcer sur ces projets de résolution afin de respecter le délai requis pour leur présentation à la Cinquième Commission.

Je tiens également à informer les délégations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission doivent disposer d'un temps suffisant pour étudier les incidences sur le budget-programme d'un projet de résolution avant que l'Assemblée générale puisse se prononcer sur ce projet. Je leur demande donc de ne pas oublier cet aspect financier de nos travaux.

La troisième phase des travaux de la Commission – à savoir la prise de décisions sur tous les projets de résolution et de décision – ira du 31 octobre au 9 novembre. Conformément au programme de travail et au calendrier de la Commission, au total, 11 séances seront consacrées à cette troisième phase des travaux de la Commission.

Je me propose de maintenir, à la présente session, la procédure de vote consistant à rassembler par groupes les projets de résolution. Je présenterai à la Commission des propositions précises à cet égard en temps voulu.

Sur la base du programme de travail et du calendrier dont la Commission est actuellement saisie, je pense, comme je l'ai dit auparavant, que nous serons en mesure d'examiner efficacement, dans les délais impartis, tous les points de l'ordre du jour qui nous ont été attribués et de terminer nos travaux d'ici le vendredi 9 novembre. Cette possibilité est bien réelle.

Pour terminer, à propos de notre programme de travail et de notre calendrier, je voudrais rappeler aux délégations qu'il faut garder une certaine souplesse dans l'application du programme de travail et du calendrier, si nécessaire, afin de renforcer l'efficacité de l'organisation de nos travaux. Tâchons de respecter notre calendrier et de faire preuve de la souplesse nécessaire lorsque la Commission entamera ses travaux de fond.

Ce programme de travail et ce calendrier, je l'ai dit, ont déjà été examinés et approuvés ad referendum au cours d'une séance officieuse de la Commission tenue le mardi 2 octobre. Par conséquent, en l'absence

d'objection, je considérerai que ce programme de travail et ce calendrier sont approuvés par la Commission et sont adoptés.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais maintenant appeler l'attention de la Commission sur les règles et recommandations pertinentes de l'Assemblée générale touchant aux travaux des grandes commissions, y compris celles mentionnées dans la décision 34/401, en particulier les dispositions relatives aux explications de vote, au droit de réponse et aux questions budgétaires et financières, règles et recommandations que je voudrais appliquer avec la coopération de tous les membres.

Afin d'utiliser pleinement le temps et les services mis à la disposition de la Commission, je voudrais, une fois de plus avec la coopération et la compréhension de la Commission, ouvrir les séances de la Commission à 10 heures – peut-être cinq minutes après, mais pas plus tard – et à 15 heures précises. Je m'efforcerai de lever les séances à 13 heures et à 18 heures respectivement. À cet égard, j'appelle tous les orateurs, en particulier les trois premiers de chaque séance, à bien vouloir se trouver à temps dans la salle de conférence. J'exhorte également tous les autres membres de la Commission à assister aux séances de la Commission ponctuellement et en personne ou d'y dépêcher un représentant de leur délégation. Je ne saurais trop insister sur l'importance de la ponctualité afin que l'organisation de nos travaux soit efficace et méthodique et que nous réalisions des économies pour l'Organisation. Nous parlons de l'argent de nos propres contribuables partout dans le monde. Je veux croire que les délégations prendront en considération cet humble appel de la présidence.

En même temps, je tiens à signaler que j'ai l'intention de convoquer les séances de la Commission uniquement s'il y a un nombre suffisant d'orateurs inscrits sur ma liste. D'une manière générale, il faut au moins cinq intervenants inscrits pour une séance donnée afin que nous soyons en mesure d'utiliser le temps et les ressources disponibles de la manière la plus efficace et d'éviter d'avoir à lever des séances tôt faute d'orateurs. Les ressources allouées à une séance annulée en temps opportun peuvent être libérées en faveur d'autres réunions tenues dans le cadre de la Première Commission ou en dehors de celle-ci.

À cet égard, j'informe les membres qu'au cours de la partie principale de la cinquante-cinquième session

de l'Assemblée générale, la Première Commission avait utilisé 67 % des ressources de conférence qui lui avaient été allouées et perdu 22 heures et 20 minutes pour avoir commencé tard et levé ses séances tôt. Comme les membres peuvent le voir, l'utilisation par la Première Commission des ressources de conférence est inférieure au repère fixé à 80 %. Encore une fois, je compte sur la coopération des membres pour améliorer cette situation et arriver à une utilisation optimale des services de conférence cette année.

Je dois encore faire une demande de caractère pratique – une demande qui devient traditionnelle ces temps-ci. Je voudrais demander à mes collègues de bien vouloir éteindre leurs téléphones portables pendant les travaux de la Commission. S'ils veulent faire un appel, ils peuvent toujours quitter la salle et y revenir plus tard. J'espère que cette demande rencontrera également la compréhension et le plein appui des délégations au cours des deux prochaines semaines.

Je voudrais également dire à la Commission que nous nous réunissons normalement dans la salle de conférence 4, salle où la Première Commission se réunit traditionnellement. Les séances d'organisation – officielles et officieuses – ne correspondent pas à ce que nous faisons habituellement. Notre prochaine séance se tiendra dans la salle de conférence 4.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire de la Commission, M. Mohammed Sattar.

M. Sattar (Secrétaire de la Commission) (*parle en anglais*) : Je voudrais appeler l'attention sur les points suivants concernant l'organisation des travaux.

À la présente session, l'Assemblée générale a décidé, à nouveau, de s'écarter de la règle selon laquelle au moins un quart des membres doivent être présents pour qu'une séance d'une grande commission puisse être déclarée ouverte et qu'un débat puisse avoir lieu. L'Assemblée a fait cette recommandation étant entendu que cette dérogation n'entraîne pas un changement permanent dans les dispositions pertinentes des articles 67 et 108 du Règlement intérieur, relatives à un quorum pour l'ouverture des séances, et qui prévoient que la majorité des membres doivent être présents pour qu'une décision soit prise.

Comme l'indiquent le programme de travail et le calendrier, la liste des orateurs pour le débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au

désarmement et à la sécurité internationale y relative sera close le lundi 8 octobre à 18 heures.

Un certain nombre de délégations ont déjà fait part de leur intention de participer au débat général, et le Secrétariat a pris note de ces demandes. Afin que la Commission puisse utiliser pleinement le temps et les services de conférence mis à sa disposition, toutes les délégations qui souhaitent participer au débat général sont priées de bien vouloir s'inscrire sur la liste des orateurs dès qu'elles seront en mesure de le faire.

Comme vous l'avez fait remarquer, Monsieur le Président, les membres de la Commission sont priés de bien vouloir présenter les projets de résolution, en particulier les projets de résolution qui ont des incidences sur le budget-programme, le plus tôt possible afin que le Secrétariat ait le temps de préparer une estimation des coûts et que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ainsi que la Cinquième Commission de l'Assemblée générale aient le temps de l'examiner, et afin que des consultations puissent être menées.

Il ne fait aucun doute que cela faciliterait la tâche du Secrétariat qui doit reproduire les projets de résolution afin de les mettre à disposition de la Commission le plus tôt possible. À cet égard, je prie les membres de la Commission de bien vouloir noter que les projets de résolution et les amendements, ainsi que le nom de leurs auteurs, doivent être soumis au secrétariat de la Commission par écrit à des fins d'exactitude et pour éviter tout malentendu éventuel. Les demandes d'utilisation de salles de conférence pour les réunions de groupe doivent également être soumises par écrit au Secrétariat le plus tôt possible, afin que les arrangements nécessaires puissent être faits à temps.

J'attire également l'attention des membres de la Commission sur le document A/C.1/56/INF.1, qui sera publié dans quelques jours. Ce document énumérera, pour information et référence, tous les documents dont la Première Commission est saisie et qui auront été publiés à la date du 4 octobre 2001. La liste sera mise à jour selon qu'il conviendra.

Les délégations sont également priées de bien vouloir communiquer la liste des membres de leur délégation au Secrétariat aussi rapidement que possible pour que le Secrétariat puisse distribuer la liste des membres de la Première Commission aussitôt que possible. Pour les besoins des services de conférence,

les délégations sont priées de fournir aux fonctionnaires de conférences un minimum de 60 copies de toutes les déclarations écrites préparées. Je signale que ce sont des copies supplémentaires qui viennent s'ajouter au nombre de copies nécessaires à toute la distribution générale à l'intention des délégations.

Monsieur le Président, je tiens à vous assurer, ainsi que les autres membres du Bureau de la Commission et toutes les délégations, de l'appui et de la coopération du Secrétariat de la Première Commission et, bien sûr, du Département des affaires

de désarmement et du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence.

Le Président (*parle en anglais*): Je vous remercie de vos observations et de votre coopération avec la présidence. Je me félicite de travailler avec vous dans un esprit d'ouverture et d'efficacité au cours des deux ou trois semaines à venir. Je propose donc de lever la séance maintenant. Comme nous l'avons décidé, la Commission commencera ses travaux de fond le lundi 8 octobre à 10 heures, dans la salle de conférence 4.

La séance est levée à 11 h 15.